



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Paris, le jeudi 27 avril 2017

Transition énergétique pour la croissance verte :

Ségolène Royal accélère le développement de la petite hydroélectricité dont 4 projets permettent la réhabilitation d'anciens moulins

Ségolène Royal désigne aujourd'hui les 19 lauréats du premier appel d'offres pour développer des petites centrales hydroélectriques, et lance un nouvel appel d'offres pluriannuel pour un volume de 105 MW.

L'hydroélectricité est la première source d'électricité renouvelable en France. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publiée le 28 octobre 2016 fixe l'objectif d'augmenter de 500 à 750 MW la capacité hydroélectrique installée d'ici 2023.

C'est pourquoi Ségolène Royal a lancé en 2016 le premier appel d'offres pour le développement de la micro et de la petite hydroélectricité, afin de favoriser :

- la construction de nouvelles installations complètes (barrage + centrale hydroélectrique),
- l'équipement de barrages ou de seuils existants, mais ne produisant pas à ce jour d'électricité, et en particulier l'équipement de sites d'anciens moulins.

Le succès de cet appel d'offres, qui comprend des critères de continuité écologique, montre que les enjeux environnementaux sont compatibles avec le développement de la petite hydroélectricité

Ségolène Royal désigne aujourd'hui les 19 lauréats de ce premier appel à projets, dont 4 projets sur des sites d'anciens moulins. Les lauréats représentent une capacité de 27 MW et bénéficieront d'un complément de rémunération : le prix moyen pondéré de l'électricité produite par les lauréats est de 112,4 €/MWh.

Pour poursuivre cette dynamique, Ségolène Royal lance aujourd'hui un nouvel appel d'offres pour 105 MW de nouvelles petites centrales hydroélectriques, répartis en trois périodes de candidature de 35 MW.

Le nouveau cahier des charges est simplifié :

- l'appel d'offres est pluriannuel pour plus de visibilité,
- le nombre de familles est réduit, de même que la composition des dossiers et leur procédure d'évaluation.

La première période de candidature du nouvel appel d'offres se clôturera le 31 janvier 2018. Les candidats devront au préalable adresser une demande de précadrage environnemental avant le 14 août 2017.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31